

**Avis relatif au jeu de grattage de La Française des Jeux dénommé  
« MISSION PATRIMOINE »**

Le règlement général des jeux de grattage de La Française des jeux fait le 29 juin 2001 dont la dernière modification a eu lieu le 12 avril 2022 s'applique aux émissions et aux règlements des jeux cités ci-dessous, ces derniers étant disponibles sur le site [www.fdj.fr](http://www.fdj.fr)

**Article 1 – Forclusion d'émission et résiliation du règlement**

L'émission n° 01, code jeu 792 des tickets du jeu « MISSION PATRIMOINE » est clôturée le dimanche 25 décembre 2022.

Le droit de revendication des lots au titre de cette émission pourra s'exercer jusqu'au 24 janvier 2023 inclus.

Le règlement particulier du jeu « MISSION PATRIMOINE » fait le 28 juin 2022 est résilié à compter du 25 janvier 2023.

Fait le 29 novembre 2022

Par délégation de la Présidente-directrice générale de La Française des jeux

Charles Lantieri